



*L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Son Excellence M. W. Walton Butterworth (à gauche) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin (à droite) signent l'Accord relatif aux services aériens conclu entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. M. J. W. Pickersgill, ministre des Transports Canada, qui ne paraît pas sur cette photo, a signé lui aussi pour le Canada.*

premier relevé aura lieu au début de 1969.

A notre avis, cet Accord ouvre une nouvelle ère dans les rapports aériens entre le Canada et les États-Unis. Les intérêts des entreprises aériennes ont reçu toute l'attention nécessaire, mais notre premier souci a été de répondre aux besoins du public des deux pays.

Monsieur l'Ambassadeur, il n'a pas été facile de parvenir à un accord qui marque une orientation nouvelle et significative à partir de principes déjà établis. Durant ces deux années de négociations, nous avons dû travailler ferme pour concilier divers intérêts. Je suis heureux de voir que nous avons accompli un grand pas vers le développement de nos rapports aériens, ce qui sera à l'avantage de nos deux nations.